

Avis de la CAPD sur la phase d'ajustement

Afin de garantir le respect des vœux des collègues et le respect du barème dans les affectations, La CAPD des PE du Val-de-Marne réunie le 6 octobre 2018 demande à madame la DASEN le rétablissement des affectations de la phase d'ajustement du mouvement, lors de groupes de travail, en présence, sous le contrôle et la vérification des délégués du personnel en toute transparence.

*Vœu adopté par 8 voix pour (5 FO et 3 SNUipp)-
les 2 élus SE-UNSA refusant de participer au vote, tout comme l'administration.*

Avis de la CAPD sur les remplacements

Compte tenu des difficultés importantes rencontrées depuis la rentrée et afin de respecter les droits des personnels, la CAPD des PE du Val-de-Marne réunie le 6 octobre 2018 demande à madame la DASEN

- ☞ **Le rétablissement des ZIL et de la distinction ZIL-BD,**
- ☞ **Le retour à une gestion par les circonscriptions tenant compte des besoins des personnels et des écoles,**
- ☞ **L'arrêt de la gestion par message électronique,**
- ☞ **Le retour des zones de remplacements par circonscription,**
- ☞ **La garantie du maintien du versement de l'ISSR pour les BD affectés en complément de service,**
- ☞ **Le respect de l'engagement pris par l'administration de maintien de l'ISSR pour les BD affectés sur les ouvertures de classe de rentrée,**
- ☞ **Le versement de la prime REP/REP+ du 1^{er} au dernier jour de remplacement,**
- ☞ **La prise en compte des situations personnelles dans les affectations sur les remplacements,**
- ☞ **Pas de BR affecté en complément de 2 EFS**

*Vœu adopté par 8 voix pour (5 FO et 3 SNUipp)-
les 2 élus SE-UNSA refusant de participer au vote, tout comme l'administration.*